CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77221** **VALABLE JUSQU'AU** **21/11/2027**

ÉDITÉ LE 06/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 201 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2008 B 00012

Siret : 501 897 953 00011

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 82 08032

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000 / 001 299589/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000 / 001 299589/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : PASTRE DANIEL ET FILS

7 RUE DES FIALETTES
43320 FIX-SAINT-GENEYS

Téléphone : 04 71 57 03 37 **Fax :**

Portable : 06 87 09 65 10

Responsabilité légale :
PASTRE FRÉDÉRIC CO-GÉRANT / PASTRE HERVÉ CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@sarlpastre-tp.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 337 609 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1302	Travaux d'enrochement	4	24/09/2024
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)		23/07/2026
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		23/07/2026
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	23/07/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.